



Mettet / Prioritairement réservé à la moto

Un circuit permanent dès mars 2010

Dans moins d'un an, en mars 2010, le circuit permanent de Mettet devrait être opérationnel. « *Quelque 140 jours ouvrables seront nécessaires* », a commenté Michel Wanty, directeur de la société qui orchestrera les travaux.

Il est donc question d'une piste de 2.300 mètres, sur une surface globale d'une vingtaine d'hectares jouxtant l'actuelle zone d'activité économique. De très nombreux sous-traitants wallons seront amenés à contribuer à cet important chantier dont la partie visible sera un ruban de 62.000 m² de revêtement hydrocarboné.

« *Prioritairement destiné à la moto, ce circuit sera accessible à des événements automobiles* », a rappelé Michel Fiévet, le président du Royal Union Motor de l'Entre-Sambre-et-Meuse (RUMESM). Les activités d'écologie y trouveront une place importante. Et des liens se tisseront ainsi entre le nouveau circuit d'une part, le RACB et des écoles de pilotage, d'autre part. « *Preuve que l'écologie est important, les courbes du circuit prévoient de généreuses bandes de récupération* », renchérit M. Wanty.

Outre la piste, des services périphériques sont attendus : stands, déchetterie, centre administratif, poste de soins, etc. « *Ils viendront s'implanter au fur et à mesure des disponibilités financières* », souligne Freddy Tacheny, administrateur de l'ASBL. On parle de 2012 tandis que les gradins, eux, devraient concerner une troisième phase.

Une enveloppe globale de cinq millions d'euros devrait être nécessaire. La Région interviendra à concurrence de la moitié. Cette subsidiation a été rendue possible par la création d'une régie communale autonome. La commune est aussi intervenue en apportant une garantie financière supplétive.

Pour être en conformité avec le permis unique, les organisateurs pourront héberger sept week-ends de compétition, dont une épreuve de vingt-quatre heures.

Freddy Tacheny a en outre évoqué la possibilité de voir se développer à Mettet un « bassin multifonctionnel » où se concentreraient des activités liées aux loisirs « tout-terrain ». « *Le ministre Lutgen y est d'ailleurs sensible !* » ■ **THIERRY DE VRIESE**